

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

LISTE DES PIECES A FOURNIR AVEC VOTRE DOSSIER

Afin de permettre l'enregistrement, puis l'instruction de votre demande de logement, nous vous invitons à fournir l'ensemble des pièces justificatives demandées.

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR POUR L'ENREGISTREMENT DU DOSSIER DE DEMANDE

- ❖ Carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité **de toutes les personnes majeures inscrites dans le dossier de demande.**
- ❖ Carte vitale **ou** les 15 chiffres du numéro de sécurité sociale de toutes les personnes majeures inscrites dans le dossier de demande
- ❖ Avis d'impôt **2024** sur les revenus **2023** de **toutes les personnes majeures inscrites dans le dossier de demande.**

PIECES A FOURNIR POUR PERMETTRE L'INSTRUCTION DU DOSSIER EN COMMISSION D'ATTRIBUTION

- ❖ Livret de famille **ou** actes de naissance si enfants.
- ❖ Justificatif de mode de garde pour vos enfants si séparation (jugement si procédure effectuée **ou** courrier amiable établi par les 2 parents indiquant le mode de garde choisi).
- ❖ Certificat de grossesse indiquant date présumée d'accouchement si concernée.
- ❖ Justificatif de ressources mensuelles selon situation (contrat de travail, dernière fiche de paie, attestation Pôle emploi mentionnant indemnités perçues, Attestation C.A.F. mentionnant prestations perçues, extrait KBIS si travailleur indépendant ou tout autre document).

Vous pouvez également fournir tout autre justificatif de votre situation actuelle.